

COMPÉTITIONS PATINAGE PLUS – ÉTOILE SECTION QUÉBEC

CLARIFICATIONS #2

Ces clarifications permettent de répondre à différentes questions et mettent à jour la trousse technique Patinage Plus en date du 20 décembre 2013.

Slalom deux (2) pieds à un (1) pied (étape 5)

La partie du slalom qui doit être évaluée est la partie sur un (1) pied. La partie à deux pieds donne la vitesse au patineur. Le slalom sur deux pieds est un élément déjà acquis à l'étape 3.

Les cinq (5) courbes doivent être patinées sur un (1) pied.

Pour la mention BRONZE le patineur doit exécuter les cinq (5) courbes sans mettre le pied sur la glace. Cette norme est un peu plus difficile que celle pour réussir l'élément dans le programme du Patinage Plus. La raison étant qu'il est difficile d'évaluer en compétition les légers touchés entre les courbes comme permis lors de l'évaluation au Patinage Plus.

Sauts (étapes 4 et 5)

Pour tous les sauts, il n'y a pas de hauteur minimum. Par contre, le patineur doit quitter la glace lors du saut.

Virages et sauts sur deux (2) pieds (avant arrière, arrière avant) (étapes 4 et 5)

Afin de préparer le patineur à l'exécution des sauts, il est recommandé pour son développement qu'il effectue les virages/ou sauts dans le sens d'un 360 degrés. Selon le patineur, les virages/sauts peuvent être fait dans le sens horaire ou anti-horaire.

Par contre, le patineur **ne peut être pénalisé** s'il exécute ses virages/sauts dans deux (2) sens différents.

Pirouette arrière un (1) pied, entrée au choix (étape 5)

Puisque l'entrée de la pirouette est au choix, elle peut se faire sur un (1) ou deux (2) pieds. Par contre la pirouette doit être sur un (1) pied.

Si vous avez des commentaires ou suggestions, veuillez nous en faire part pour mieux préparer la saison 2014-2015.